
QUESTIONS SUR LA TRANSIDENTITÉ



QUOI ?

LA TRANSIDENTITÉ, C'EST QUOI ?

La transidentité est l'existence d'un **décalage permanent** chez une même personne **entre son identité psychologique et sociale** (son «genre») d'une part **et la réalité du sexe anatomique** d'autre part.

Il existe pour les personnes trans plusieurs moyens pour réduire ce décalage, comme l'utilisation d'hormones et/ ou le recours à la chirurgie.

QU'EST-CE QUE CELA N'EST PAS ?

Pendant longtemps on a cru qu'il s'agissait d'un trouble psychiatrique, cependant depuis une cinquantaine d'années, la communauté scientifique s'accorde de plus en plus à dire que ce n'est pas le cas. C'est ainsi qu'en 2009, Mme Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports a officiellement reconnu en France, que **la transidentité ne fait pas partie du registre des troubles psychiatriques.**

Il faut faire attention à ne pas **confondre la transidentité avec l'intersexuation ou l'hermaphrodisme**, qui correspondent aux ambiguïtés sexuelles physiques. Il n'existe à ce jour aucune cause biologique reconnue à la transidentité.

Contrairement aux idées reçues, **la transidentité n'est pas nécessairement liée à la prostitution.** De même il faut faire la distinction avec le travestissement, qui consiste à adopter ponctuellement les comportements et les habits du sexe opposé sans impliquer l'existence d'un décalage entre le genre et le sexe anatomique.

POURQUOI ?

MAIS POURQUOI VOULOIR CHANGER DE SEXE ?!

Lorsque cette demande se formule, c'est le fruit d'un long travail de réflexion et d'introspection personnelle, par conséquent **ce n'est en rien une lubie** ou un fantasme éphémère. Cette demande reflète **un profond et douloureux besoin de mettre en adéquation son apparence physique avec son identité psychologique et sociale.**

Il est difficile de trouver les mots pour expliciter davantage un tel besoin. Pour une personne extérieure, il est toujours compliqué de trouver une réponse satisfaisante à une telle question.

LES PARENTS SONT-ILS FAUTIFS ?

Non ! Les parents ne sont pas fautifs. L'expérience montre en effet que l'éducation n'influence pas sur la construction de l'identité de genre de l'enfant.

Par contre, plusieurs études récentes montrent que lorsque les parents acceptent et soutiennent la transidentité de leur enfant, son bien être et sa santé mentale comme physique s'améliorent radicalement.

COMBIEN ?

COMBIEN Y A T-IL DE PERSONNES TRANS ?

Il n'existe malheureusement pas de données démographiques fiables pour la France. Au vu de quelques études réalisées à l'étranger, nous pouvons cependant estimer à **environ 30 000 le nombre de personnes transidentitaires en France en 2014.**

Il n'est pas évident de se rendre compte qu'une personne est transidentitaire, **il se peut que vous côtoyez des personnes trans sans même le savoir.**

QUE FAIRE ?

COMMENT LUI PARLER ?

Il est plus respectueux de **parler à une personne trans dans son genre d'arrivée.**

Ainsi une personne née avec un sexe mâle mais dont le genre psychologique et sociale est celui d'une femme doit être interpellée au féminin, et inversement.

« JE NE LA VOIS PAS EN GARÇON, JE NE VOIS PAS EN FILLE. »

Grâce notamment aux progrès médicaux, **il est possible d'obtenir un résultat esthétique satisfaisant et fonctionnel.** Il est souvent impossible de s'apercevoir qu'on est face à une personne trans.

Il se peut qu'au quotidien vous côtoyez déjà une ou des personnes trans sans jamais vous en rendre compte.

COMMENT RÉAGIR ? QUE FAIRE POUR L'AIDER ?

*Lorsqu'une personne trans vous parle de sa transidentité, elle va redouter votre jugement. **Essayez de ne pas juger.** Respectez le choix de la personne même si vous avez du mal à la comprendre.*

*Sans être intrusif, **montrez lui que vous êtes disponible et ouvert au dialogue** sans oublier de lui parler dans son genre d'arrivée, et avec son nouveau prénom. Cela peut être difficile au début mais c'est un élément très important pour la personne.*

N'hésitez pas à vous informer sur la transidentité afin de pouvoir mieux l'accompagner, sur Internet mais aussi en vous adressant à une association pour avoir des conseils et rencontrer d'autres personnes trans.

En cas d'urgence (violence, grande détresse sociale, jeune en rupture familiale), vous pouvez contacter une association trans, un centre LGBT, ou bien une association nationale telle SOS Homophobie pour vous aider à guider la personne. N'hésitez pas à l'accompagner en personne si vous le pouvez, pour lui apporter votre soutien. Encouragez là aussi à porter plainte en cas de transphobie, cette discrimination est désormais reconnue par la loi, avec le critère d'« identité sexuelle ».

COMMENT ?

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Il existe **une multitude de parcours possibles** pour passer d'un genre à un autre.

Plusieurs étapes sont envisageables. La première et peut être la plus importante est pourtant invisible : c'est l'étape de réflexion et d'introspection personnelle pour se découvrir trans. Souvent, cette étape est suivie de la prise d'hormones (féminisantes ou masculinisantes). Lorsqu'elle le souhaite et si elle en ressent le besoin, la personne trans peut avoir recours aux chirurgies, soit l'opération génitale soit des opérations esthétiques.

A n'importe quelle étape du parcours, la personne trans peut faire appel à un soutien psychologique ou psychiatrique si elle en ressent le besoin.

Suivant l'état de la législation, **il est possible de modifier l'état civil** (prénoms et mention du sexe) au terme d'une procédure juridique souvent longue et coûteuse.

Vous avez la possibilité de faire congeler vos gamètes afin de pouvoir réaliser un projet de parentalité après votre parcours. Cependant, allez à l'étranger : vous ne pourrez pas utiliser vos gamètes ici tant que la législation sur la Procréation Médicalement Assistée n'aura pas évolué.

QUE DIT LA LOI ?

En matière de transidentité c'est l'arrêt de la cour de Cassation de 1992 suite à la condamnation de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui fait force de loi, confirmé par 4 arrêts de la même cour en 2012 et 2013.

Une personne trans peut changer d'état civil (prénoms et mention du sexe) en ayant recours à un avocat et en déposant une demande au Tribunal de Grande Instance de sa ville de résidence ou de sa ville natale, à deux conditions : être diagnostiquée comme transsexuelle et prouver que la transformation de son apparence est « irréversible ». Cette dernière condition est interprétée différemment suivant les TGI : pour certains, une simple hormonothérapie suffit alors que d'autres demandent des preuves d'une opération de réassignation sexuelle et/ou de stérilisation et des expertises humiliantes.

Depuis la loi sur le mariage pour tous, une personne trans peut se marier quel que soit le genre de son partenaire, et adopter des enfants. Avec ses nouveaux papiers d'identité, elle peut modifier l'intitulé de ses diplômes, de son permis de conduite, ainsi que de tous documents administratifs. De même le numéro de sécurité social est modifié de façon à correspondre à son sexe administratif.

UNE TRANSITION COMPLEXE...

La société : Au début, **il peut ne pas être facile pour la personne trans de s'accepter**, tant les normes sociales sont fortes. La crainte du jugement d'autrui et l'existence des préjugés sociaux peuvent amener une personne à se replier sur elle-même. Aujourd'hui la transidentité est encore souvent associée à la prostitution, à la séropositivité ou à la marginalisation.

La famille : Les proches peuvent être les meilleurs soutiens comme les pires persécuteurs. Tout comme l'homosexualité, **il n'est pas évident d'annoncer à sa famille sa transidentité**. Cette annonce peut faire l'objet d'une exclusion, de violences, d'incompréhension : il faut souvent laisser du temps au proches pour qu'ils acceptent ce changement.

Les praticiens de la santé : Contrairement aux apparences, les médecins, les psychologues, les psychiatres et autres praticiens de la santé peuvent faire preuve **d'une grande ignorance sur la transidentité**. Avant d'être des praticiens de la santé, ils sont avant tous des êtres humains avec leurs forces et leurs faiblesses, la faiblesse de juger, de ne pas comprendre, de ne pas accepter, de rejeter. Il n'est pas rare de voir des médecins refuser de recevoir des

personnes trans et le pouvoir médical a souvent été à la source des discriminations envers elles. N'hésitez pas à changer de médecin si il ou se montre irrespectueuses. Les associations peuvent aussi vous guider vers des professionnel-le-s sensibilisé-e-s à la question.

Le parcours de transidentité : Ce parcours est sans nul doute l'un des parcours de santé les plus difficiles au monde. Aussi bien la transformation physique, les risques liés à l'hormonothérapie ou à la chirurgie, que l'aspect psychologique d'une transition sont des **épreuves extrêmement éprouvantes**. Il faut bien comprendre qu'une personne va quitter sa place dans la société sans avoir la garantie de trouver sa nouvelle place dans cette même société. De plus, le parcours est souvent une période de précarité et de rupture avec certain-e-s proches. Là encore, les associations peuvent vous aider.

Le travail : Les transitions ne sont pas toujours bien acceptées par les collègues et la hiérarchie. Néanmoins, sachez que **la loi interdit toute discrimination en raison de la transidentité** : vous ne pouvez pas être harcelé, menacé, licencié, vous voire refuser une promotion ou une mutation pour cette raison. En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser à une association trans ou à une association LGBT professionnelle. Certains syndicats commencent aussi à se former sur ces sujets.

NOUS CONTACTER

Pour plus d'information, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de notre permanence, un vendredi soir sur deux dans le marais.

Vous retrouverez l'agenda de nos actions et permanence sur notre site ; www.acthe.fr ainsi que de informations plus détaillées sur le parcours de transition.

Vous pouvez aussi nous contacter en envoyant un mail à contact@acthe.fr

Brochure éditée par acthé en mars 2015, grâce au soutien de l'Inter-LGBT.

